

Aussi les directeurs du séminaire diocésain, — Riese dépendait de l'évêché de Trévise, — souhaitaient-ils avoir le jeune Sarto pour élève. Mais lorsque vint le moment d'entrer dans cet établissement où les clercs faisaient leurs humanités, il n'y avait pas de bourses vacantes. Malgré son désir, le père de Joseph Sarto ne pouvait subvenir aux frais de l'éducation de son fils.

Dans sa détresse, il songea à son illustre compatriote, le cardinal Monico, patriarche de Venise, qui unissait à une belle intelligence toutes les délicatesses du cœur. Une pétition couverte des signatures de tous les habitants de Riese fut présentée au patriarche de Venise par le vicaire capitulaire de Trévise, Mgr Casagrande, et le directeur du Séminaire diocésain.

Le cardinal avait justement cette année-là le droit de nomination à une des bourses du célèbre séminaire de Padoue, il l'attribua aussitôt à son compatriote qui, le 19 septembre 1850, revêtait l'habit ecclésiastique dans l'église de Riese.

À partir de ce moment, sa mère, par respect pour le vêtement sacré que portait l'aîné de ses enfants, exigea que ses frères cessassent de le tutoyer comme ils en avaient la coutume.

Au mois de novembre, Joseph Sarto quittait pour la première fois la maison paternelle et sa ville natale, et se rendait à Padoue où de brillants succès l'attendaient. La classe où il entra était nombreuse et les études très fortes ; pourtant à la fin de l'année, il méritait cette annotation louangeuse : *Disciplina nemini secundus ; Ingenii maximi ; Memorix summæ ; Spei maximæ*. Il ne le cède à personne pour la conduite, son esprit est étendu, sa mémoire sûre, il donne de grandes espérances.

---